



FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 10 juillet 2025

OBJECTIFS

Objectifs évaluable :

- Connaître et s'initier aux outils de l'art-thérapie
- Être à l'écoute de la personne accueillie et de ses limites, avoir une posture de lâcher prise

Objectif de formation : Savoir proposer la technique en toute sécurité pour aider une personne à déposer ses émotions afin de lâcher prise

DURÉE / LIEU

14 h / CFPPAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études : modules [Réflexologie plantaire](#), [Manu relaxation](#), [Cataplasmes et argiles](#), [Massage détente](#)

ORGANISATION

L'organisme de formation est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Formation qualifiante de 14h

- **Modalités pédagogiques :** apport théorique et exercices pratiques
- **Évaluation** au fil de la formation
- Délivrance d'une attestation de formation
- **Dates de formation :** 15 et 16 Septembre 2025 (8h30-12h/13h-16h30)
- **Taux de satisfaction* :** 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

STRUCTURE

1^{ère} journée :

- Définition de l'art-thérapie
- A qui proposer une séance d'art-thérapie ?
- Exercices pratiques : coloriage, dessin, collage

2^{ème} journée :

- Retour sur la 1^{ère} journée et sur l'expérience acquise
- Exercices pratiques et mises en situation : modelage, danse

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Formation ouverte à tous publics :** particuliers et professionnels des secteurs santé, bien-être, éducatif, commercial, agricole... (pas de prérequis)
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Contacter notre responsable de formation :**

Mme BLAMPAIN 06 38 66 58 70

- **Personne en situation de handicap :**

Contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND

- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

- 135 €

Notre organisme vous propose plusieurs solutions de financement, nous contacter.

La formation est susceptible d'être prise en charge (financement et/ou rémunération).

Selon votre profil, il vous appartient d'effectuer les démarches auprès du financeur : France Travail, OPCO (FIF PL, AGEFICE, VIVEA...), employeur...

ATOUTS DE LA FORMATION

- Enseignante : professionnelle en activité, sophrologue, relaxologue
- Adaptation en temps réel et interactions avec la formatrice grâce au présentiel
- Pédagogie de proximité
- Apprentissage pratique
- Rassurement et accompagnement dans la montée en compétences